

CALENDRIER DE L'AFFECTATION EN 6EME DE COLLEGE - RENTREE 2020

CALENDRIER	DIRECTEUR D'ECOLE	OBSERVATIONS	DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX	
Lundi 2 mars 2020 : ouverture de la campagne dans ONDE par la Mission Ecoles et Territoires / Bureau de la Carte Scolaire 1er degré				
Lundi 2 mars			Export vers AFFELNET 6e de tous les élèves de CM2 du département	
Mardi 3 mars 2020 : ouverture de la campagne AFFELNET 6ème par la Division des Etablissements et de la Vie Scolaire / Bureau de la Scolarité collèges - Muriel NOEL				
Mardi 3 mars			Import des données des élèves de CM2 du département transférées de ONDE	
Du Mardi 3 mars au Mardi 28 avril	du Mercredi 4 mars au Vendredi 13 mars	Vérification de la liste des élèves de CM2 qui a été importée par la DSDEN	Rubrique "DOSSIERS ELEVES" - "liste des élèves importés"	Envoi aux écoles élémentaires privées, et aux familles des élèves hors académie qui le demandent, de la circulaire départementale et des volets 1 et 2
		Import, éventuellement, des données des élèves de : - CM1 et niveaux inférieurs - dispositif ULIS ECOLE - dispositif UPE2A susceptibles d'entrer au collège	Rubrique "DOSSIERS ELEVES" - "importations d'élèves supplémentaires"	
		Saisie de la langue vivante étudiée à l'école		
		Edition OBLIGATOIRE de la fiche de liaison VOLET 1, voire de la fiche de liaison VOLET 1 BIS dans le cas de parents séparés, et remise avec la circulaire départementale aux familles	Pour vérification par les familles et retour à l'école pour saisie des éventuelles modifications	
		Saisie des modifications apportées par les familles sur le VOLET 1, ou 1 BIS éventuellement		
		Saisie du collège ou des collèges de secteur	RAPPEL : secteur multi-collèges pour les élèves domicilié dans les communes de: - Lunéville, Val de Briey - Laxou, Maxéville et Nancy (quartier Plateau de Haye, Boudonville, Scarpone)	
Du Lundi 16 mars au Vendredi 27 mars	du Lundi 16 mars au Vendredi 27 mars	Edition OBLIGATOIRE de la fiche de liaison VOLET 2 et remise aux familles : à compléter dans le cas d'une demande de dérogation, à signer et à retourner à l'école	Si demande de dérogation, la fiche de liaison doit être accompagnée d'un courrier explicatif et des pièces justificatives indispensables pour son examen IMPORTANT : éditer OBLIGATOIREMENT l'accusé de réception dans ce cas	Retour des VOLETS 1 et 2 des élèves venant d'écoles privées ou hors académie et saisie des données
		Saisie des vœux des familles indiqués sur le VOLET 2 : LV1 (et LV2 pour les demandes de bilangue), dérogation éventuelle Pour les secteurs multi-collèges, saisir IMPERATIVEMENT les 2 ou 3 vœux dans l'ordre indiqué par les familles : indiquer les numéros	NE PAS OMETTRE DE SAISIR LE COLLEGE DEMANDE "EN DEROGATION" QUI NE DOIT PAS ETRE INDIQUE COMME "COLLEGE DE SECTEUR"	
		TRES IMPORTANT : ne pas omettre de saisir les décisions de passage (admission 6ème, maintien CM2 ou recours devant la commission d'appel) Validation OBLIGATOIRE de votre saisie	CES DEUX DERNIERES ETAPES NE SONT PAS A EFFECTUER PAR LE SERVICE SCOLARITE QUI N'A PAS CONNAISSANCE DES DECISIONS DE PASSAGE	
Mercredi 29 avril			Vérification de la validation de l'ensemble des écoles	
Mercredi 29 avril 2020 : fermeture de la campagne AFFELNET 6ème pour les directeurs d'école par la Division des Etablissements et de la Vie Scolaire / Bureau de la Scolarité collèges - Muriel NOEL				
Jeudi 30 avril			Récupération de toutes les données saisies dans AFFELNET par les écoles	
Pour le Jeudi 30 avril		Transmission des demandes de dérogation avec pièces justificatives à la direction des services départementaux	Uniquement VOLET 2 avec pièces justificatives	
		Secteurs multi-collèges pour les écoles de Briey, Laxou (Albert Schweitzer), Lunéville, Maxéville (André Vautrin, Jules Romains, Saint Exupéry), Nancy (Boudonville, Buffon, Moselly, La Fontaine) : transmission des VOLETS 2, uniquement des élèves concernés	Pour les autres écoles qui ont des élèves dans ces secteurs multi-collèges, la procédure est identique	

Pour le Jeudi 30 avril	Transmission des dossiers complets des candidats à une entrée dans le dispositif "Horaires aménagés"	Uniquement VOLET 2 accompagné du formulaire de demande d'entrée dans le dispositif "Horaires aménagés", de la décision de passage et de la copie du LSU → à transmettre au service scolarité	
Lundi 18 mai			Commission d'appel à l'entrée en 6ème à 14h00
Du Lundi 18 mai au Vendredi 22 mai			Saisie des affectations pour les SEGPA / ULIS
Mercredi 27 mai			Fin de l'étude des demandes d'assouplissement
Jeudi 28 mai			Commission d'entrée dispositif "Horaires aménagés" à 8h30
			Fin de saisie des dernières décisions
Du Mardi 2 juin au Jeudi 4 juin			Pré-affectation, ajustement et gestion des dérogations par la DEVS / Bureau de la carte scolaire 2nd degré
Vendredi 5 juin			Validation de l'affectation AFFELNET et transfert vers SIECLE des listes d'élèves affectés dans chaque collège
A compter du Lundi 8 juin	Pour les écoles : consultation des affectations dans AFFELNET		
	Pour les collèges : récupération de leur liste d'élèves dans SIECLE et envoi OBLIGATOIRE des notifications d'affectation aux familles		